

AVERTISSEMENT

LES COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DEPOSES SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE DU QUESNOY, NE FONT APPARAITRE AUCUN DES DEBATS TENUS EN SEANCE, A MINIMA LES DECISIONS PRISES. C'est un choix politique de la Majorité municipale de ne pas vouloir apporter aux quercitains les détails des débats qui sont pourtant validés par le Conseil municipal chaque début de séance.

Les compte-rendus succincts des conseils municipaux sont en effet mis en ligne sur le site internet de la Ville du Quesnoy depuis 2016.

Ci-dessous l'extrait du compte-rendu de la séance du 15 mars 2019, approuvé en Conseil le 23 mai, où il était question de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption au Quesnoy :

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

**Séance du 15 mars 2019 à 19 heures 30 minutes
salons d'honneur**

Présents :

M. BEAUBOUCHER François, M. BONIFACE Pierre, M. CLIQUET Benoit, M. COLPIN Jérôme, Mme DE MEYER Amélie, Mme DEFONTAINE Christiane, Mme DEGRAEVE Sonia, M. DEVILLERS Frédéric, M. DUREUX Fabrice, M. GOUGA Amar, Mme GRUSON Elisabeth, Mme HENRY Marie-Antoinette, M. LEFEBVRE Denis, Mme LESNE Marie-Sophie, M. MARTEAU Aurélien, M. PETITBERGHIEN Jean-François, Mme PLICHON Bernadette, Mme POTTIEZ Dorothee, M. RAOULT Paul, Mme SARAZIN Eléna, Mme VERDIERE Delphine, M. WILLIAME Daniel, M MARTEAU à compter du 4ème point.

Procurations:

M. ZDUNIAK Daniel donne pouvoir à Mme LESNE Marie-Sophie, Mme DECLERCK Axelle donne pouvoir à Mme DEGRAEVE Sonia, Mme LECLERCQ Martine donne pouvoir à M. GOUGA Amar, Mme DUBRUNFAUT Anne-Marie donne pouvoir à Mme PLICHON Bernadette, Mme SELVEZ Monique donne pouvoir à M. DUREUX Fabrice, Mme BURLION Marie-José donne pouvoir à M. COLPIN Jérôme, M. MERCIER Michel donne pouvoir à M. WILLIAME Daniel
M. MARTEAU Aurélien donne pouvoir à Mme VERDIERE jusqu'au 3ème point inclus

Excusés :

Mme BURLION Marie-José, Mme DECLERCK Axelle, Mme DUBRUNFAUT Anne-Marie, Mme LECLERCQ Martine, M. MERCIER Michel, Mme SELVEZ Monique, M. ZDUNIAK Daniel
M. MARTEAU Aurélien jusqu'au 3ème point inclus

Secrétaire de séance : M. BEAUBOUCHER François

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur COLPIN informe l'assemblée que des familles s'inquiètent sur le devenir de l'ESAD – rue Saint-François- Service d'Education Spécialisé d'Aide à Domicile.

Madame VERDIERE répond qu'il s'agit du SESAD. Le SESSAD pourrait déménager car l'école du Centre a besoin de locaux. Ils sont par ailleurs dans un espace inadapté car il est situé à l'étage et accueille des enfants porteurs de handicap. Une réflexion pour les reloger est en cours actuellement avec eux.

Madame le Maire signale que sa volonté est que le SESSAD reste sur LE QUESNOY. S'il y a des craintes de la part des familles, elle veut bien les rassurer.

- Madame GRUSON demande ce qu'il en est de l'appel aux dons dans le cadre de la réfection de l'église et elle rappelle l'existence d'organismes sérieux qui peuvent apporter gratuitement des conseils précieux et sérieux

Madame le Maire indique que l'appel aux dons formulé l'année précédente a permis de récolter un peu plus de 11 000 € mais c'est essentiellement le don d'une personne. Il va donc falloir se remobiliser. La Paroisse se mobilise elle aussi. Il est envisagé un programme de concerts dans l'église, un spectacle au théâtre, on va réexpliquer les choses, préciser que les dons sont déductibles des revenus.

Elle travaille aussi pour trouver une parade à cette absence de subventions et le classement de l'église serait une bonne chose.

Madame GRUSON ajoute qu'elle a vu dans la revue de presse du Département que des églises avaient été subventionnées, accompagnées pour mobiliser l'ensemble des acteurs.

- Madame DEFONTAINE demande s'il est envisagé de refaire une étude sur la santé des arbres de la ville. Certains arbres sont malades et peuvent à tout moment occasionner un accident.

Madame le Maire dit qu'il a été procédé à une campagne de coupe il y a 2 ans au Fer à Cheval, au Camping, à la base de loisirs. Un diagnostic a été fait en début de mandat par l'ONF avec des rapports précis sur les arbres. Les arbres qui l'inquiètent le plus sont ceux de la rue Victor Hugo. Un certain nombre ont été repérés comme étant creux et dangereux, elle a pris sous sa responsabilité de ne rien faire pour l'instant car cela lui fait vraiment mal au cœur de couper ces arbres. Ce diagnostic a été distribué aux conseillers de quartier pour que les gens prennent conscience de leur état de santé et comprennent qu'un abattage d'un certain nombre d'arbres interviendrait. Il faut peut-être que l'on revoie encore l'action en interne

- Madame GRUSON rappelle qu'il avait été dit en ce qui concerne les travaux au carrefour rue du 11 novembre-Bellevue que l'on associerait les riverains pour reconfigurer le carrefour pour améliorer la sécurité. Il faudrait peut-être aussi l'embellir, il n'y a pas de verdure et Chemin de la Corne, elle souhaite savoir s'il y aura des trottoirs.

Madame le Maire indique qu'elle va se pencher sur cette question pour savoir si l'on peut faire quelque chose dans le cadre des travaux en cours. Ce dossier n'a pas été étudié pour l'instant avec le Département. Elle partage cette analyse pour dire que ce carrefour est anachronique. C'est peut-être un investissement à prévoir à l'avenir car on parle de reconfiguration, de reprofilage.

18

Délégations budgétaires :

- Convention avec ENEDIS pour la mise à disposition d'ENEDIS d'une partie de la parcelle AB 91 pour 15 m² pour le passage de canalisations électriques
- Convention d'utilisations des locaux de la salle des sports du Collège E. Thomas avec l'association SO MOUV de SAINT-SAULVE pour l'activité ZUMBA
- Convention avec REFRESCO sur la parcelle ZI 50 pour le passage d'une canalisation d'évacuation d'eaux de rejet
- Contrat avec l'architecte du patrimoine Jean-Bernard STOPIN pour la réalisation d'une prestation de suivi et de conseil pour des travaux de rénovation des remparts par le chantier d'insertion
- Convention de mise à disposition de la Ligue de Football des Hauts-de-France du terrain de football – Stade Jouanisson, des abords et tribunes, du Club House, de l'éclairage et des deux vestiaires
- Attribution du marché Eglise
- Attribution du marché Cimetière

Fait à LE QUESNOY, le 15 mars 2019
Marie-Sophie LESNE, Maire
Vice-présidente de la CCPM
Vice-présidente del a Région Hauts-de-France

19